



Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur et le salarié pendant l'arrêt de travail

Inclus dans l'offre socle

PRÉVENTION
de la
DÉSINSERTION
PROFESSION-
NELLE

Le rendez-vous de liaison, pour quoi faire ?

Permettre

un contact entre le salarié et l'employeur pendant l'arrêt de travail pour anticiper les suites.

Inform

des mesures d'accompagnement mobilisables : visite de pré-reprise, mesures d'aménagement du poste ou du temps de travail.

Préparer

le retour du salarié dans l'entreprise ou son éventuel reclassement.

Qui est concerné par le rendez-vous de liaison ?

Tout salarié en arrêt de travail d'une durée d'au moins 30 jours peut bénéficier d'un rendez-vous de liaison.

Facultatif, le rendez-vous de liaison est organisé à l'initiative de l'employeur ou du salarié et toujours avec son accord.

Le rendez-vous de liaison, comment ça se passe ?

Un rendez-vous sans caractère médical

Ce dispositif issu de la loi Santé-Travail n'est pas un rendez-vous médical, mais **une rencontre, facultative, organisée entre l'employeur et le salarié** en arrêt de travail. Suivant la situation et les éventuels besoins identifiés, le Service de Prévention et de Santé au Travail peut y être associé sous différentes formes.

Qui organise le rendez-vous de liaison ?

Le rendez-vous de liaison est organisé **à l'initiative de l'employeur ou du salarié**. L'employeur doit informer le salarié de son droit de solliciter l'organisation de

ce rendez-vous. Le salarié peut refuser de se rendre à ce rendez-vous. Le salarié peut également demander à être accompagné du référent handicap quand il existe (légalement, ce dernier doit être désigné dans toute entreprise d'au moins 250 salariés). Ce référent est tenu d'une obligation de discrétion dans ce cadre.

Un rendez-vous d'information pour le salarié

Le rendez-vous de liaison permet d'informer le salarié sur les possibilités de bénéficier :

- d'actions de prévention de la désinsertion professionnelle, telles que l'essai encadré, la convention de rééducation professionnelle ou le projet de transition professionnelle.
- d'une visite de pré-reprise, à l'occasion de laquelle le médecin du travail vérifie l'adaptation du poste de travail et l'état de santé du salarié.





Participation au rendez-vous de liaison entre l'employeur
et le salarié pendant l'arrêt de travail

Contactez votre centre de prévention en santé au travail :

Secteur Toulon-Ouest

Ollioules

Parc Athéna
Impasse des Peupliers
Quartier Quiez - BP 125
83192 Ollioules Cedex
04 94 46 93 60

Signes

Centre de Vie Parc d'activités
ZI Signes - BP 714
83030 Signes
04 94 10 03 60

Sanary-sur-Mer

4070, ancien chemin de
Toulon
Lieu-dit "Le Pont d'Aran"
83110 Sanary-sur-Mer
04 94 29 03 94

La Seyne-sur-Mer

57, Allée de Vilnius
ZAC Jean Monnet
83500 La Seyne-sur-Mer
04 94 11 04 50

Secteur Toulon Centre

Toulon Carnot

13 rue Berrier Fontaine
"Le Carnot" - Entrée B
3ème Etage
83000 Toulon
04 94 89 97 97

Toulon La Pléiade

Immeuble La Pléiade
174, Rue Danton
83000 Toulon
04 94 46 92 40

Secteur Toulon-Est

ZI La Garde Toulon-Est

398, Avenue Joseph Louis
Lambot
ZI TOULON EST LA GARDE
BP 55
83087 Toulon Cedex 9
04 94 08 63 33

Secteur Hyères Bormes

Hyères-les-Palmiers

Centre Europe Le Palatin
6 rue George Simenon
83400 Hyères-les-Palmiers
04 94 12 63 10

Bormes-les-Mimosas

Lotissement Magali
Lots 10 - 11
Lieu-dit "La Vielle"
83230 Bormes-les-Mimosas
04 94 93 06 05

Cavalaire-sur-Mer

Résidence le turquoise
N° 25 rue Alphonse Daudet
83240 Cavalaire-sur-Mer
04 94 11 51 13

Secteur Brignoles – Le Cannet

Brignoles

N°81 Le Clos Saint Lazare
560, avenue des Martyrs de la
Résistance
83170 Brignoles
04 94 37 21 60

Saint-Maximin

Av. de la Maximinoise
ZA Route d'Aix
83470 Saint-Maximin-
la-Sainte-Baume
04 94 11 51 11

Le Cannet-des-Maures

Lot N°5
ZAC de Gueiranne
83340 Le Cannet-des-
Maures
04 94 50 09 15

Secteur Draguignan

Draguignan

Clos des Florentins
424 avenue Saint
Hermentaire
83300 Draguignan
04 94 50 90 80

Secteur Sainte-Maxime

Sainte-Maxime

Immeuble Le Mathias 1
Route du Plan de la Tour
Quartier du Couloubrier
83120 Sainte-Maxime
04 94 55 07 20

Saint-Tropez

"Espace des lices"
7, Boulevard Louis Blanc
83990 Saint-Tropez
04 94 97 69 60

Cogolin

64 rue Carnot
83310 Cogolin
04 94 55 07 20

Secteur Fréjus – Puget

Fréjus

"Le Cristal"
4 Rue des Troupes de Marine
83600 Fréjus
04 94 44 53 60

Puget-sur-Argens

Lot n°5
Lotissement des Vernèdes
Chemin des Vernèdes
83480 Puget-sur-Argens
04 94 19 68 70